



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 octobre 2024



### **Suppression de 4000 postes à la rentrée 2025, la FCPE dénonce une folie !**

Les rapports PISA, les rapports parlementaires, les avis d'experts, les expressions des élus s'accumulent pour alerter sur la situation de l'école publique française. Le printemps 2024 a été marqué par des mobilisations d'ampleur pour refuser la suppression de postes d'enseignants et le choc des savoirs. Les récentes élections législatives ont indéniablement été pour les Français l'occasion d'envoyer un message clair sur leur colère de voir les services publics, dont l'école publique, ne pas rendre les services attendus au quotidien...

Et le gouvernement propose à la représentation nationale un budget prévoyant 4000 suppressions de postes sur l'argument éculé de la baisse démographique alors qu'elle est en réalité une opportunité pour mieux faire école.

Enseignants absents non remplacés, effectifs de classes surchargés, climat scolaire dégradé, renforcement des inégalités sociales et territoriales... les maux de l'école vont continuer de s'amplifier. On nous promet toujours moins d'école !

La FCPE rejette cette approche comptable qui fait tant de dégâts depuis des années et demande aux parlementaires de prendre leurs responsabilités afin de peser pour contrer

ces projets funestes qui font de l'école publique et de l'avenir des enfants et de notre pays une variable d'ajustement budgétaire.

Il est urgent d'engager un profond débat démocratique permettant de reconstruire l'école publique, ses objectifs et les moyens à y allouer. Pour cela, la FCPE appelle toute la société à se mobiliser pour obtenir une [convention citoyenne](#).

## À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

### Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :

06 82 81 40 82 / [fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)